

# VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 14 mai 2018

**OBJET :**

**Subvention à l'association  
« Atelier Mémoire d'Essey »**

**Rapporteur : M. LAURENT  
Délibération n°9**

**EXPOSE DES MOTIFS**

L'association « Atelier Mémoire d'Essey » avait déposé une demande de subvention auprès de la ville d'Essey-lès-Nancy qui n'avait pu être instruite au motif que tous les justificatifs n'avaient pas été joints.

En effet, la multiplication des recours devant la juridiction administrative a occasionné des dépenses non négligeables pour la collectivité. Notamment, M. Rémy LEINSTER a engagé un recours devant le tribunal administratif pour demander l'annulation de la délibération du 20 juin 2016 octroyant une subvention à l'association « Football club d'Essey-lès-Nancy ». Ce recours était motivé car M. Rémy LEINSTER estimait que cette délibération contrevenait au code du sport qui dispose à son article R113-3 que : « A l'appui de leurs demandes de subventions, les associations sportives ou les sociétés qu'elles constituent doivent fournir les documents suivants : ... 1° Les bilans et comptes de résultat des deux derniers exercices clos... ».

Pour prévenir un risque de contentieux, toutes les demandes de subvention incomplètes, n'ont pu être présentées à la traditionnelle séance du mois de mars consacrée au vote du budget et des subventions aux associations.

A l'issue de son assemblée générale du 25 avril 2018, l'association « Atelier Mémoire d'Essey » a communiqué le compte rendu d'assemblée générale et le bilan financier qui a été présenté.

Dans ces conditions, le dossier de demande de subvention de l'association « Atelier Mémoire d'Essey » est dorénavant complet et le conseil municipal peut se prononcer sur l'octroi d'une subvention.

## **PROPOSITION**

Compte tenu que les actions de cette association présentent un intérêt communal manifeste, il est proposé au Conseil Municipal de verser une subvention de 140 € au profit de l'association « Atelier Mémoire d'Essey ».

Il est précisé que les crédits inscrits au budget 2018, article 65748 - « Subvention aux associations », sont suffisants.

## **DELIBERATION**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 17 mai 2018.

**Pour Extrait**

**Michel BREUILLE,**  
  
**Maire**

**VILLE D'ESSEY-LES-NANCY**

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE  
ARRONDISSEMENT DE NANCY  
CANTON DE SAINT MAX**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2018**

tenu sous la présidence de  
de Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	19
- Nombre de votants :	27
- Convocation du Conseil municipal le :	4 mai 2018
- Convocation distribuée le :	4 mai 2018
- Affichage du compte-rendu le :	18 mai 2018
- Affichage du procès-verbal le :	29 juin 2018

**PRESENTS**

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME CADET, M. THOUVENIN, MME COLME, M. VOGIN, Adjoints.
- M. PERNOSSI, MME LEDROIT, M. GONCALVES, MME DOLATA, M. CAUSERO, M. LEINSTER, MME POYDENOT, MME MATHIEU, MME PAGELOT, M. MARSON, MME CLAIR, M. PROVIN, Conseillers municipaux.

**POUVOIRS**

- MME DEVOUGE à M. LAURENT
- M. SAPIRSTEIN à MME SIMONNET
- M. FRANIATTE à MME CADET
- MME SAGET à M. BREUILLE
- M. HOFFER à M. PERNOSSI
- M. ROSSIGNON à M. VOGIN
- M. CLOMES à M. LEINSTER
- M. RIFF à MME MATHIEU

**ABSENTS**

- MME LANZI
- M. DI TOMMASO

**SECRETAIRE DE SEANCE**

- M. PERNOSSI

**Pour extrait**

**Michel BREUILLE,**  
Maire

